

<https://snes-aude.fr/spip.php?article168>



Lettre du SNES au président de la république

- Actualité - Mobilisations -



Date de mise en ligne : lundi 22 mai 2017

Copyright © SNES-FSU 11 - Tous droits réservés

Monsieur le Président de la République,

Vous venez d'être élu à la présidence de la République dans un contexte difficile. Les inquiétudes et colères qui ont conduit à l'accès au second tour de la présidentielle de la candidate FN demanderont la mise en place de politiques en faveur de l'égalité et la justice sociale. Sans préjuger du résultat des élections législatives, le SNES-FSU formule le souhait d'un quinquennat fructueux dans sa lutte contre le chômage et les inégalités, pour l'amélioration de la protection sociale, le développement et la qualité des services publics.

Les questions d'éducation et de formation tiennent un rôle primordial dans l'action pour l'emploi et l'égalité. A ce titre, nous souhaitons attirer votre attention sur les dossiers d'éducation concernant le second degré. Votre programme mentionne que « l'éducation a été le moteur de la progression de la France », et que « les enseignants en ont été les artisans ». Nous partageons ce constat. Faire accéder l'ensemble des jeunes à un haut niveau de qualification propre à leur permettre de réussir leur vie personnelle, citoyenne et professionnelle, propre aussi à tirer l'économie du pays vers le haut constitue un défi majeur. Cela suppose une forte mobilisation de personnels suffisamment nombreux et bien formés. Or ces dernières années ont été marquées par une perte de l'attractivité des métiers de l'éducation mettant le service public en difficulté.

Nous vous demandons une continuité de certains chantiers initiés sous le précédent quinquennat : revalorisation financière pour tous portant à la fois sur la valeur du point d'indice de la fonction publique et sur la progression de carrière - les mesures prises récemment n'ayant pas permis de rattraper le déclassement de nos professions - plan pluriannuel d'emplois et de recrutements, plan de résorption de la précarité.

Nous souhaitons qu'un rendez-vous salarial soit programmé rapidement à la Fonction Publique afin de négocier sur la revalorisation de la valeur du point d'indice, sur la mise en place de pré-recrutements, seuls à même de pallier les difficultés de recrutement dans le second degré ;

Tout aussi nécessaire est l'amélioration significative des conditions de travail et d'études des personnels et des élèves dans les collèges et lycées : mixité sociale, baisse des effectifs des classes, renforcement des liaisons collège-lycée et lycée-enseignement supérieur, voici quelques exemples de mesures. L'éducation prioritaire et la réforme du collège doivent être traitées en priorité, la formation des maîtres doit concilier davantage compléments disciplinaires, didactique et savoirs professionnels. Sur l'ensemble de ces questions, le SNES-FSU est porteur de propositions.

Enfin, nous considérons nécessaire de clarifier la question de l'autonomie des établissements : elle doit pour nous permettre aux équipes pédagogiques d'avoir davantage de pouvoir d'agir sur leur métier, diversifier leurs pratiques et construire des projets tenant compte des publics accueillis, et non pas renforcer le pouvoir du chef d'établissement comme les politiques menées jusqu'à présent dans ce domaine l'ont fait.

Nous vous demandons l'ouverture dans les meilleurs délais d'un dialogue social sur ces questions.

Veillez croire, Monsieur le Président, en notre profond attachement au Service public d'éducation et à la réussite de tous les élèves.

Pour le secrétariat général

Frédérique ROLET